

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



**TOGO**  
**NOTE DE DIALOGUE**  
**2005**

**DEPARTEMENT DES OPERATIONS PAR PAYS  
REGION OUEST**

**JANVIER 2005**

## TABLE DES MATIERES

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b>	
<b>I.</b>	<b>INTRODUCTION</b> <b>1</b>
<b>II.</b>	<b>EVOLUTION RECENTE</b> <b>1</b>
	2.1 Contexte politique et macro-économique 1
	2.3 Situation politique et Etat de la gouvernance 3
	2.5 Situation de la dette publique et des arriérés 4
<b>III.</b>	<b>PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNEMENT</b> <b>5</b>
	3.1 Principaux éléments du Programme 5
	3.2 Evaluation du Programme 7
	3.3 Défis et risques 8
<b>IV.</b>	<b>DIALOGUE AVEC LA COMMUNAUTE DES BAILLEURS DE FONDS</b> <b>8</b>
	4.1 Dialogue avec les bailleurs de fonds bilatéraux 9
	4.2 Dialogue avec les Institutions de Bretton Woods et autres Institutions multilatérales 9
<b>V.</b>	<b>STRATEGIE D'INTERVENTION DU GROUPE DE LA BANQUE</b> <b>10</b>
	5.1 Portefeuille du groupe de la Banque et sa gestion 10
	5.2 Actions engagées par la Banque en vue de l'apurement des arriérés 11
	5.3 Stratégie et instruments de renforcement du dialogue macro- économiques et d'apurement des arriérés 12
<b>VI.</b>	<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATION</b> <b>13</b>
	6.1 Conclusion 13
	6.2 Recommandation 13

## ANNEXES

1. Indicateurs sociaux –économiques comparatifs
2. Principaux indicateurs macro-économiques
3. Indicateurs de convergence macro-économique
4. Indicateurs macro-économiques du FMI
5. Opérations financières de l'Etat
6. Balance des paiements
7. Situation monétaire intégrée
8. Situation du portefeuille du groupe de la Banque

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence française de développement
BAD	Banque africaine de développement
BADEA	Banque arabe de développement économique en Afrique
BEI	Banque européenne d'investissement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFAA	Etude sur la Gestion des Dépenses Publiques
DSP	Document de stratégie par pays
DSRP	Document stratégique de réduction de la pauvreté
DTS	Droits de tirages spéciaux
FAD	Fonds africain de développement
FCFA	Franc de la communauté financière de l'Afrique
FIDA	Fonds international pour le développement de l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
IBW	Institutions de Bretton Woods
IDA	International development association
IDH	l'Indice du Développement Humain
IPPTE	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
LICUS	Low Income Country Under stress
ONU	Organisation des nations unies
OCS	Organisation de la Société Civile
PIB	Produit intérieur brut
PME /PMI	Petite et moyenne entreprise/ Petite et moyenne industrie
PNUD	Programme des Nations-unies pour le développement
PPTE	Pays pauvre très endetté
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest

## **I. INTRODUCTION**

1.1. Les Conseils d'administration avaient approuvé le dernier Document de Stratégie par pays (DSP) du Togo établi pour la période 1999-2001 dans le cadre du FAD VIII. Cette stratégie d'intervention du Groupe de la Banque avait ciblé les secteurs prioritaires suivants : le secteur social (réduction de la pauvreté), le secteur des transports et l'appui aux réformes. Dans le cadre du FAD VIII, deux projets ont été évalués et négociés, et une étude a été préparée. Ces opérations n'ont pas été soumises au Conseil d'administration en raison des sanctions appliquées au pays depuis août 2001 à cause de la persistance des arriérés de paiement du Pays. La présente Note de dialogue, la première depuis la suspension du pays pour tous les décaissements sur les prêts en cours, ainsi que pour les approbations et signatures de nouveaux accords avec la Banque, a pour objet d'informer les Conseils sur l'évolution de la situation économique et sociale de la République du Togo de 2000 à 2003 et de proposer, pour 2004-2005, une stratégie de renforcement du dialogue de politiques économiques avec le Gouvernement ainsi que les actions susceptibles de favoriser la reprise des interventions du Groupe de la Banque dans le pays.

1.2. La préparation de la présente Note est le résultat de la mission de dialogue effectuée, au Togo, en mai 2004 par la Banque et tient compte des priorités économiques et sociales du Gouvernement telles que contenues dans son Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DRSP-I), élaboré en novembre 2002. Cette note s'inspire également du document intitulé «Country re engagement note» élaboré par l'IDA et le PNUD, en étroite collaboration avec la Banque. En effet, ce document portant «Country re engagement note» s'appuie sur l'initiative LICUS (Low Income Country Under Stress) et vise à définir des modalités d'engagement de l'ensemble des partenaires au développement dans des pays pauvres en grande difficulté. Cette note de dialogue s'appuie donc naturellement sur les scénarii et instruments d'engagement retenus dans le cadre de l'initiative LICUS et de la stratégie d'assistance des différents partenaires impliqués dans le cadre de ce processus au Togo. Ont également été consultés pour l'élaboration de cette note de dialogue, les différents rapports économiques des autorités, réalisés avec l'assistance des institutions internationales. La présente Note est articulée autour des chapitres suivants: (i) l'évolution récente ; (ii) le programme de développement du Gouvernement; (iii) le dialogue avec la communauté des bailleurs de fonds ; (iv) la stratégie d'intervention du Groupe de la Banque; et (v) les conclusions et recommandations.

## **II EVOLUTION RECENTE**

### **2.1. Contexte macro-économique**

2.1.1. Avec un revenu par tête d'habitant de 270 dollars EU, le Togo est considéré comme l'un des pays les plus pauvres de la planète. En 2004, sa population est estimée à près de 4.8 millions d'habitants avec un taux de croissance démographique de 2.4%. L'Indice du Développement Humain (IDH) est de 0,501 ce qui classe le pays à la 141<sup>ème</sup> position parmi les 173 pays retenus. Sur la base du DSRPI validée en juin 2004, on estime à 72,6% la population pauvre dont 57,4% sont extrêmement pauvres. L'analyse au niveau de toutes les catégories professionnelles fait ressortir que les travailleurs des centres urbains et semi-urbains sont moins pauvres que les travailleurs agricoles. Le phénomène de la pauvreté et d'extrême pauvreté évolue de la région maritime, qui concentre des activités économiques, vers les régions septentrionales dominées par des activités agricoles. L'incidence de la pauvreté dans la région des savanes est de 80 % contre 35 % dans la région maritime et 33 % dans la région des plateaux. La répartition des pauvres et des extrêmement pauvres varie selon le milieu de résidence. A titre d'illustration, l'incidence de la pauvreté est estimée à 50 % à Lomé, à 76 % dans les grandes villes, à 75 % dans les centres urbains secondaires et à 79 % en milieu rural.

**2.1.2. Evolution du PIB :** La structure de l'économie togolaise est marquée par une base productive étroite, dominée essentiellement par (i) le secteur primaire dont les principales productions sont le café, le cacao et le coton qui représente près de 60% de ses exportations agricoles, (ii) le secteur minier qui comprend les phosphates et le ciment et (iii) les services. Le taux de croissance du PIB réel sur la période 1999-2003 est de 1,6%. La faiblesse de ce taux, inférieur au croît démographique, est due en partie aux conséquences d'une mauvaise pluviométrie, du faible niveau de l'investissement public et de la productivité au niveau du secteur primaire. Durant cette période, caractérisée par des incertitudes politiques pesant sur le pays et des difficultés de trésorerie de l'Etat, la croissance économique a reposé sur le secteur primaire, les phosphates ainsi que les unités sidérurgiques et les cimenteries qui exportent une partie de leur production vers le marché sous-régional. Le PIB réel par habitant a reculé de 0,8% en moyenne sur la période 1999-2003. En 2003, l'activité économique a enregistré un ralentissement de la croissance avec un taux de 2,7% contre 4,2% en 2002. Du côté de la demande, la croissance en 2003 a été essentiellement portée par la consommation et l'investissement qui ont progressé respectivement de 6,7% et de 11,8%. Le taux d'épargne intérieure brute s'est amélioré en passant de 4,3% du PIB en 2002 à 7,3% en 2003 et le taux d'investissement a légèrement augmenté passant de 18,6% en 2002 à 18,9% en 2003 du fait notamment de l'accroissement de 61,8% des dépenses du Fonds d'entretien routier contre 5,8% l'année précédente. Le Togo dépend essentiellement de l'aide extérieure pour le financement de son programme d'investissement public qui occupe plus de 70% de l'investissement total. Le programme d'investissement public, financé à plus de 80% par des dons et des prêts concessionnels, représente à peine 3% du PIB en 2003 contre 13,8% en 1990 du fait de l'arrêt du soutien des partenaires au développement du Togo. Cette situation a entraîné une réduction drastique du stock de capital et du taux de croissance économique favorisant ainsi une diminution du revenu par tête de 430 dollars EU en 1990 à 270 dollars EU en 2003.

**2.1.3. Finances publiques :** Les ressources budgétaires de l'Etat proviennent pour plus de 95% des recettes fiscales. Les recettes totales ont progressé en moyenne de 4% entre 1999 et 2003, faisant ainsi passer leurs parts relatives dans le PIB de 13,0% en 1999 à 14,5% en 2003. Pour la même période, les dépenses totales et prêts nets ont quasi stagné avec une part de 13,7% en 2003. La part des dépenses d'investissement financées sur le budget national est en moyenne de 2 % sur la période, ce qui traduit la faiblesse de la capacité d'investissement du Gouvernement. Le solde global (base caisse) dons inclus en pourcentage du PIB est passé de -0,9 % en 1999 à 0,8 % en 2003. En l'absence de financement extérieur, les efforts d'assainissement des finances publiques ont essentiellement porté sur la réduction et le contrôle des dépenses. L'accroissement des recettes fiscales en 2003, s'explique par les progrès réalisés en matière d'informatisation du système fiscal ayant permis de recouvrer les arriérés d'impôts sur les sociétés au titre de l'année 2002. Ainsi, les impôts sur les revenus et bénéficiaires ont augmenté de près de 61% et les taxes sur les biens et services de 25%. Les dons représentent 0,5% du PIB en 2003, contre 0,3% en 2002.

**2.1.4. Situation monétaire et inflation :** Les avoirs extérieurs nets sont passés de 26,1 milliards de FCFA en 1999 à 87,2 milliards de FCFA en 2003. En 2003, le crédit intérieur a augmenté de 17% et a atteint 186,6 milliards de FCFA par rapport à l'année 1999. La position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 12% entre 2002 et 2003, du fait notamment de la baisse des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire et de l'accroissement des dépôts publics. Les crédits à l'économie ont augmenté de 30,2% entre 2002 et 2003. La masse monétaire s'est établie 291 milliards de FCFA, soit un accroissement de 6,3% entre 2002 et 2003. Cet accroissement de la liquidité intérieure est favorisé par le niveau des dépôts qui a augmenté de près 20% pour la même période. En 2004, les estimations indiquent que les avoirs extérieurs augmenteraient de 16% pour se situer à 70 milliards de FCFA et la liquidité globale de l'économie progresserait de 5% pour s'établir à 301 milliards de FCFA. Le taux d'inflation mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation n'a pas dépassé la norme communautaire de 3,0 % fixée pour les pays membres de l'UEMOA.

**2.1.5. Respect des critères de convergence de l'Uemoa :** L'appréciation de l'état de la convergence de l'économie togolaise montre que le Togo n'a respecté que trois sur les huit critères du pacte de convergence et de solidarité de l'Uemoa. Il s'agit notamment du respect des critères relatifs au taux d'inflation, au solde budgétaire de base rapporté au PIB et au ratio de la masse salariale rapporté aux recettes fiscales. Pour les critères de premier rang, le Togo n'a pas respecté celui relatif au ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal qui se situe en 2003 à 108,4% pour une norme communautaire fixée à 70% et a accumulé des arriérés de paiement de 20 milliards de FCFA en 2003. Par rapport aux critères de second rang du pacte de convergence et de solidarité de l'Uemoa, le ratio du déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal s'est détérioré en passant de 10% en 2002 à 13,3% en 2003 pour un objectif de 13,5%. En outre, le taux de pression fiscale s'est établi à 14,8% en 2003 contre 11,3% en 2002 pour un objectif communautaire de 12,6%. Enfin, le ratio des investissements publics financé sur ressources internes rapporté aux recettes fiscales s'est établi à 9,6% pour un objectif de 20%.

**2.1.6. Balance des paiements :** Le déficit de la balance commerciale s'est stabilisé à environ 12% du PIB entre 2002 et 2003 en dépit d'une amélioration des termes de l'échange. Les exportations de biens et services ont progressé en moyenne de 9% et les importations ont augmenté de 12% sur la période. S'agissant des exportations, on observe une baisse des volumes pour le café et le cacao alors que les exportations de phosphates ont augmenté de 24% en 2003 reflétant ainsi l'impact favorable des mesures d'assainissement mises en œuvre dans le sous secteur des phosphates. La balance des paiements courants a enregistré un déficit, passant de 8,1% du PIB en 1999 à 12,1% en 2003. Par rapport à 2002, la balance des transferts a augmenté de 6% en 2003 en raison de l'augmentation substantielle des transferts privés qui a masqué les effets de la suspension de la coopération avec la communauté financière internationale. Le compte de capital s'est amélioré de près de 22% entre 2002 et 2003. Cette évolution se retrouve au niveau du compte d'opérations financières. Les investissements directs et les investissements de portefeuille ont chuté de 14%. Les contraintes pour le secteur extérieur résident dans le caractère peu diversifié des exportations et le niveau quasiment incompressible de certaines catégories d'importations qui conduisent à un déficit commercial chronique.

**2.1.7. Au plan des réformes,** des avancées ont été enregistrées en dépit d'un environnement peu favorable au Togo pour les investisseurs potentiels. Deux *privatisations* ont été conclues en 2001 : le terminal à conteneurs du Port Autonome de Lomé et le Groupement togolais d'assurances « GTA ». Le Gouvernement devra poursuivre le processus de privatisation des banques (SNI, BTCL, UTB, BTD) et de préparation de la stratégie de privatisation de Togo-Télécom. En ce qui concerne l'Office togolais du phosphate (OTP), le partenaire étranger a conclu un accord de rééchelonnement de la dette avec toutes les banques locales et a mobilisé les financements nécessaires (40 millions \$EU) à la réhabilitation de l'outil de production et à l'exploitation du phosphate. La nouvelle société de gestion a été créée en février 2001. S'agissant du *secteur cotonnier*, les mesures prises par la SOTOCO (entreprise publique) en 2001 ont permis d'améliorer la production de coton-graine, toutefois, le secteur accuserait un déficit estimé entre 6 et 8 milliards FCFA. Aussi, a-t-il été recommandé aux autorités d'accélérer le lancement de l'étude sur le diagnostic de la filière (termes de référence convenus avec la Banque mondiale) et des études complémentaires sur les stratégies de développement du secteur (financement STABEX, IDA, France).

## **2.2. Situation politique et Etat de la Gouvernance**

**2.2.1. Situation politique :** Un des faits majeurs de la situation politique au Togo ces dernières années est le recul du processus démocratique ayant favorisé l'arrêt de la coopération avec ses principaux partenaires au développement. En effet, bien qu'ayant été l'un des premiers pays d'Afrique à organiser en 1991 une conférence nationale devant déboucher sur un système démocratique, le Togo a connu de manière régulière des tensions socio-politiques persistantes. Le Gouvernement, dominé par l'ancien parti unique, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT), a procédé à la modification de la

Constitution afin de permettre la réélection du Président de la République. Cette situation a entraîné le boycott par l'opposition traditionnelle des élections législatives et présidentielles, qui a également dénoncé le manque de transparence du processus et du système électoral et a rejeté toute idée de participation à un Gouvernement d'union nationale. Le manque de transparence des dernières élections a été souligné par plusieurs partenaires au développement et malgré les pressions exercées par les forces politiques togolaises et les partenaires extérieurs, l'évolution politique a été caractérisée par l'absence d'un dialogue ouvert et constructif, susceptible de favoriser l'établissement d'un véritable pluralisme et d'un processus démocratique ainsi que l'enracinement de mécanismes de gestion transparente. Ainsi, le Togo n'a pu maintenir des relations normales avec ses partenaires traditionnels et les institutions financières internationales depuis le milieu des années 90. En l'absence d'une reprise de la coopération avec ses partenaires au développement, notamment l'Union européenne avec qui la coopération a été suspendue depuis 1993, le Togo serait dans l'incapacité d'honorer ses engagements financiers avec les institutions internationales de financement du développement vis-à-vis desquelles le pays a accumulé des arriérés de paiement. Les principaux partenaires au développement du Togo, notamment l'Union européenne, ont conditionné la reprise de la coopération avec le pays à une amélioration notable du système démocratique, des droits de l'homme et de manière plus générale de la gouvernance politique.

**2.2.2. Etat de la Gouvernance :** Durant la dernière décennie, le problème de gouvernance tant au niveau politique qu'économique s'est posé avec acuité. En effet, faute de moyens de fonctionnement, du fait de l'absence de financement extérieur et de l'accumulation des arriérés de paiement, la plupart des services publics sont restés paralysés et la corruption s'est aggravée dans la gestion des marchés et services publics. Par ailleurs, l'Etat souffre de la dégradation de ses capacités institutionnelles d'analyse résultant en partie de la faible fiabilité des données statistiques. Cette lacune liée au système d'information n'a pas permis une bonne analyse de l'état de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et de la situation de la pauvreté qui caractérise le document intérimaire sur la réduction de la pauvreté (DSRP). En résumé la situation de la gouvernance se caractérise par (i) un manque de crédibilité des institutions républicaines, (ii) une faiblesse du pouvoir local due, entre autres, à la non tenue des élections locales, (iii) des déficiences dans le système juridique et judiciaire avec des interférences fréquentes de l'exécutif, (iv) une corruption dans la gestion des affaires publiques, (v) un manque de transparence dans le processus d'élaboration, d'exécution et de contrôle du budget de l'Etat, (vi) et enfin une politisation des organisations se réclamant de la société civile.

### **2.3. Situation de la dette publique et des arriérés :**

**2.3.1. L'encours de la dette publique** est estimé à 1088,3 milliards de FCFA, soit 108,4% du PIB nominal en 2003. Le service de la dette publique représente 31,3% des recettes budgétaires totales. Le taux d'endettement en 2004 est projeté à 100,8%.

**2.3.2. Dette extérieure:** Le dernier rééchelonnement de la dette avec le Club de Paris remonte à 1998. Le Togo n'a pas encore finalisé son DSRP intérimaire et ne bénéficie pas encore de l'initiative PPTE. Depuis 1998, le pays a accumulé des arriérés de paiement extérieurs qui s'élèvent à près de 70 millions de dollars EU. En décembre 2003, l'encours de la dette est estimé à 826,95 milliards de FCFA, soit 76,8% du PIB. La part de la dette multilatérale représente environ 60% de l'encours total de la dette extérieure. En mai 2003, les principaux créanciers multilatéraux sont: l'IDA (43,83%), Groupe de la Banque (7,85%), la BEI (2,59%), le FMI (1,97%) et le FIDA (1,47%). La part des créanciers bilatéraux (Club de Paris) s'élève à 29%, ceux non membres du Club de Paris à 10%. Le ratio du service de la dette extérieure par rapport aux recettes totales (hors dons) a atteint plus de 32% en 2003.

**2.3.3. Dette intérieure :** A fin septembre 2003, l'encours de la dette intérieure s'élève à 256,03 milliards de FCFA, soit environ 24% du PIB. La structure de la dette intérieure, d'un montant de 253,7

millions de FCFA, fait apparaître la prédominance de la dette financière directe et de la dette avalisée pour 46% et de la dette commerciale due aux fournisseurs privés pour une part de 34%.

2.3.4. **Arriérés vis-à-vis des Institutions de Bretton Woods** : Il convient de rappeler que le Togo n'a pas d'arriérés vis-à-vis du FMI. Par contre vis-à-vis de la Banque mondiale, les arriérés sont évalués en avril 2004 à 41,35 millions de dollars EU.

2.3.5. **Arriérés vis-à-vis de la Banque** : Depuis août 2001, le Togo a été suspendu pour tous les décaissements sur les prêts en cours, ainsi que pour les approbations et signatures de nouveaux accords avec la Banque. Au 31 décembre 2004, le Togo accuse des arriérés d'un montant de 6 188 590 UC au titre du guichet FAD, et de 421 250 UC au titre du FSN, soit un total 6 609 840 UC. Le Togo a perdu ses droits de souscription à l'AGC-IV.

**TOGO : Projection de remboursements des prêts de 2005 à 2007**  
(en millions d'UC)

		2005	2006	2007
<b>BAD</b>	Principal	0.92	0.92	0.92
	Charges	0.38	0.34	0.29
	<b>Total</b>	<b>1.30</b>	<b>1.26</b>	<b>1.21</b>
<b>FAD</b>	Principal	1.27	1.27	1.33
	<b>Charges</b>	0.66	0.65	0.64
	<b>Total</b>	<b>1.93</b>	<b>1.93</b>	<b>1.98</b>
<b>FSN</b>	Principal	0.01	-	-
	Charges			
	<b>Total</b>	<b>0.01</b>	-	-
<b>TOTAL</b>	Principal	2.20	2.19	2.25
	Charges	1.04	1.00	0.94
	<b>Total</b>	<b>3.24</b>	<b>3.19</b>	<b>3.19</b>

Source : Groupe de la Banque africaine de Développement

2.3.6. **Gestion de la dette**: La gestion de la dette relève de la Direction de la dette publique logée au sein de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du ministre chargé des finances. Cette direction dispose d'un effectif très réduit de 13 professionnels dont 2 vont quitter la direction en 2005 du fait de l'arrêt du projet d'appui du PNUD. Le niveau de formation des cadres n'est pas adéquat. A la contrainte des ressources humaines s'ajoute celle relative à l'insuffisance et à la vétusté des équipements informatiques et logistiques. Il en résulte que la Direction de la dette n'est pas en mesure de répondre effectivement aux exigences d'une gestion appropriée de la dette. Ces faiblesses ne permettent pas non plus à la direction de communiquer avec les principaux créanciers du pays et de procéder périodiquement aux réconciliations nécessaires des données sur la dette. A titre d'exemple, la Direction de la dette ne connaît pas la situation de la dette avalisée.

### **III. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNEMENT**

#### **3.1. Principaux éléments du Programme du Gouvernement**

3.1.1. Le programme du Gouvernement est décrit dans le cadre du document de stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté (DSRP-I) élaboré en novembre 2002. En mars 2004, ce document a été présenté en Conseil des ministres. Le DSRPI, élaboré de manière participative, a été par la suite examiné dans le cadre d'un séminaire national organisé en juin 2004. Le Gouvernement a transmis le DSRPI aux principaux partenaires de développement, dont la Banque qui ont formulé des observations

en vue d'améliorer le contenu du document. Le DSRPI présente une analyse de la situation de la pauvreté au Togo, les stratégies et les politiques à mettre en œuvre pour réduire la pauvreté. Il précise également un système d'évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté.

3.1.2. A moyen terme, la stratégie intérimaire retenue vise à arrêter l'expansion du phénomène de pauvreté et à améliorer l'accès équitable des populations aux services sociaux de base, elle est essentiellement axée sur : (i) l'accélération de la croissance dans une optique de réduction de la pauvreté ; (ii) le développement des ressources humaines; (iii) la gestion efficace des ressources naturelles ; (iv) la promotion de la bonne gouvernance ; (v) la réduction des disparités de genre et la protection des enfants ; (vi) la promotion de l'emploi et des activités génératrices de revenu ; (vii) la protection sociale ; (viii) le développement de la dynamique communautaire ; et (ix) l'orientation cohérente des politiques sectorielles.

3.1.3. Les objectifs quantitatifs du DSRPI visent pour les trois prochaines années, un taux de croissance moyen du PIB réel de 4,0 %. Cette croissance reposera sur le maintien des bonnes performances du phosphate, des cimenteries et des unités sidérurgiques ainsi que sur une amélioration de la productivité dans le secteur agricole et des conditions climatiques favorables. Le taux d'inflation mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation ne devrait pas dépasser la norme communautaire de 3,0 % fixée pour les pays membres de l'UEMOA sous l'hypothèse d'une absence de tensions sur l'offre des produits alimentaires. Le solde global de la balance des paiements s'améliorerait de près de 50% entre 2004 et 2006. Cette amélioration proviendrait du solde du compte de capital et d'opérations financières qui passerait de 81,8 milliards en 2004 à 119,3 milliards en 2006. Par contre, le compte des paiements courants se détériorerait de 30% entre 2004 et 2006 malgré une amélioration du solde commercial de 7%. Les exportations de biens et services en pourcentage du PIB passeraient de 45,3% en 2004 à 46,9% en 2006. Les importations de biens et services en pourcentage du PIB se situeraient de 57,5% en 2004 à 60,3% en 2006.

3.1.4. Concernant la dette publique, sans une normalisation des relations avec ses principaux créanciers, le Togo ne pourra faire face aux échéances d'apurement des arriérés et de remboursement de la dette. Aussi, le problème de la dette publique du Togo ne peut être résolu en dehors de la mise en œuvre de l'initiative PPTE pour la composante extérieure. Au cours des trois prochaines années, le Togo prendra toutes les dispositions pour permettre son admission à l'initiative PPTE. Les premières estimations attestent que le Togo pourrait bénéficier d'un allègement de 206 millions de dollars EU en valeur actualisée nette en fin 2003, si toutefois le Gouvernement dispose d'un PRGF avec le FMI, apure ses arriérés et finalise son DSRPI qui devra être approuvé par une évaluation satisfaisante conjointe entre l'IDA et le FMI. Pour ce qui concerne la dette intérieure, le Gouvernement inscrit chaque année dans son budget des dotations substantielles pour apurer progressivement la dette commerciale et soulager tant soit peu les PME en vue de relancer leurs activités dans l'optique de la relance de la croissance.

3.1.5. Les réformes structurelles au cours de la période 2004-2006 porteront sur : (i) la poursuite du programme de privatisation-restructuration-liquidation des entreprises publiques, (ii) la réforme du secteur financier, (iii) la restructuration de la filière coton, (iv) la poursuite des efforts pour l'adaptation des textes et des structures de l'administration togolaise aux normes requises par l'UEMOA dans le cadre de la mise en œuvre des directives portant cadre juridique, statistique et comptable des finances publiques dans les États membres.

3.1.6. Le programme du Gouvernement reconnaît que sur le plan interne, les effets de la crise socio-politique sont toujours présents du fait notamment de la suspension de la coopération avec l'Union Européenne, les institutions multilatérales et les principaux bailleurs de fonds bilatéraux, qui assurent plus de 70% du financement du programme d'investissements publics. En outre, les effets des sécheresses successives ont eu un impact négatif sur la production agricole et énergétique. En conséquence, l'évolution des agrégats économiques, notamment au cours des cinq dernières années, n'est pas favorable à une réduction du niveau de la pauvreté. Ainsi, pour mener à bien son programme, des efforts seront

déployés par le Gouvernement pour lever le plus rapidement possible, les contraintes politiques qui pèsent sur la normalisation des relations avec l'Union Européenne en vue de renouer sans délai avec l'ensemble des partenaires au développement. Une telle démarche permettrait de donner des perspectives plus intéressantes de croissance de l'économie et par conséquent, des marges plus grandes pour réduire la pauvreté.

3.1.7. En matière de promotion de la Gouvernance, les principaux axes retenus par le Gouvernement s'articulent autour: (i) du renforcement des institutions démocratiques à travers : le respect du principe de séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire tels qu'organisés par la constitution du 14 octobre 1992, le renforcement du système judiciaire, la soumission de l'Etat au droit et à la loi et le fonctionnement régulier et normal des institutions démocratiques en vue de protéger les libertés individuelles; (ii) de la bonne gouvernance économique et financière incluant la lutte contre la corruption et la promotion de la transparence dans la gestion des finances publiques; (iii) du renforcement de l'environnement juridique et judiciaire des activités économiques; (iv) de la décentralisation effective avec un transfert effectif des pouvoirs aux collectivités; (v) et de la modernisation de l'administration en vue d'en faire une administration performante et soucieuse de l'efficacité des services publics.

## **3.2 Evaluation du Programme**

3.2.1 *Cohérence et réalisme du Programme:* Le programme du Gouvernement pour la période 2004-2005 s'inspire du DSRPI dont les axes sont cohérents avec les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). A long terme, la stratégie vise principalement à : (i) réduire de moitié à l'horizon 2015, le nombre de togolais ne pouvant s'assurer une alimentation convenable et la satisfaction des besoins non alimentaires de base, (ii) réduire de moitié, la proportion des personnes privées d'accès à l'eau potable, (iii) augmenter l'espérance de vie, (iv) arrêter la propagation du VIH/SIDA par l'inversion de la tendance actuelle,(v) réaliser l'éducation primaire pour tous. Ce programme vise également à améliorer le fonctionnement des institutions démocratiques et à combattre la corruption et le manque de transparence dans la gestion des deniers publics. En mettant l'accent sur les réformes économiques et structurelles de manière à restaurer la stabilité macro-économique, renforcer la transparence dans la gestion des ressources publiques, préserver les services sociaux de base et promouvoir le secteur privé, le programme est cohérent et devrait contribuer à créer les conditions d'une croissance durable visant à réduire la pauvreté.

3.2.2 *Manque d'exhaustivité du cadre macro-économique et des réformes relatives à la gestion des dépenses publiques:* L'analyse sur le cadre macro-économique ne prend pas en compte le niveau élevé d'endettement de l'Etat dans les projections, n'apprécie pas la soutenabilité de la dette et ne procède pas à une analyse satisfaisante des causes et des effets de la crise en matière d'accroissement du niveau de la pauvreté. La stratégie du Gouvernement n'apprécie pas de manière pertinente les aspects liés à l'amélioration du système de passation des marchés publics et de contrôle des dépenses publiques. Ce programme n'indique pas également les raisons qui ont empêché la mise en œuvre des réformes sur le système de passation des marchés publics, convenues avec l'IDA depuis 1997. Par ailleurs, l'analyse sur le système de programmation des investissements publics est réductrice et n'aborde pas les principales réformes à mettre en œuvre pour une gestion des dépenses publiques axée sur les résultats, suite aux dernières missions à Lomé en mars et novembre 2003 de la Banque et de l'IDA. Enfin, bien que mentionnés comme objectifs dans le programme du Gouvernement, la lutte contre la corruption et le fonctionnement adéquat des institutions démocratiques constituent des priorités que ne sont pas corroborées par des actions pertinentes.

3.2.3 *Faiblesse des capacités :* La faiblesse des capacités de formulation, d'exécution et de suivi des politiques économiques est également prise en compte puisque pour éviter des dérapages éventuels dans la mise en œuvre du programme, le Gouvernement envisage de renforcer les moyens humains et matériels de l'administration afin qu'elle puisse jouer efficacement son rôle dans l'exécution et le suivi

de la stratégie de réduction de la pauvreté. Toutefois, étant donné la position financière du Togo qui demeure fragile face aux besoins d'importations essentielles, d'apurement des arriérés et de paiement des échéances de la dette extérieure, l'exécution satisfaisante du programme suppose un appui conséquent des partenaires au développement. Cet appui doit cibler en priorités les impératifs liés à la finalisation du DSRP et à la gestion de la dette.

### **3.3 Défis et risques**

Les défis à relever par le Togo sont multiples et les risques de dérapage du programme du Gouvernement issu du DSRPI sont tout aussi importants. Parmi les défis majeurs figurent la nécessité d'améliorer la Gouvernance à travers la consolidation de la paix, le renforcement du dialogue politique, le paiement des arriérés et la mise en place d'un programme de relance de l'économie sur une base durable et favorable à la réduction de la pauvreté. Quant aux risques, les principaux sont :

- (i) l'arrêt des négociations engagées avec les acteurs politique et l'Union européenne au titre de l'article 96 des accords de Cotonou ;
- (ii) le faible niveau de soutien de la Communauté internationale découlant de la persistance de la crise politique ;
- (iii) les difficultés liées à l'instauration de la paix dans la région; notamment en Côte d'Ivoire ;
- (iv) l'extrême sensibilité de l'économie togolaise à la conjoncture internationale du fait de la prédominance de quelques produits dans les exportations et de sa position de «price taker» au sein du marché international des matières premières ;
- (v) et l'insuffisance des capacités institutionnelles du pays qui ont durement été éprouvées par le conflit politique qui secoue le pays depuis 1993.

Le risque le plus important est celui lié à la rupture du dialogue politique avec l'appui de l'Union européenne, qui est le principal partenaire du Togo.

## **IV DIALOGUE AVEC LA COMMUNAUTE DES BAILLEURS DE FONDS**

La Banque a participé aux principales rencontres organisées par la communauté des bailleurs de fonds sur le Togo. Le FAD a pris part aux missions de revue du FMI au titre de l'article IV en 2002 et 2003. La Banque le FMI et l'IDA ont régulièrement mis l'accent sur la nécessité d'améliorer le cadre macro-économique, de renforcer la gestion budgétaire et d'améliorer le cadre fiduciaire au Togo. Deux missions conjointes de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, en partenariat avec le Gouvernement togolais, ont permis de faire une revue analytique sur le système de passation des marchés publics du 10 au 21 mars et du 03 au 07 novembre 2003. Ces différentes missions ont insisté sur la nécessité d'inverser les flux d'aide extérieurs vers le Togo qui ont décliné de manière drastique depuis le début des années 90 du fait de la persistance de la crise socio-politique. Cette crise a entraîné la suspension de la coopération financière avec l'Union Européenne depuis 1993, l'absence de programme avec le FMI depuis juillet 1998 et l'arrêt de la coopération financière avec ses principales institutions multilatérales. De 1994 à 2004, les financements octroyés par les institutions multilatérales ont chuté de près de 60% et 32% pour les institutions bilatérales. En plus de l'Union européenne, les principaux partenaires au développement du Togo sont les institutions de Bretton Woods, la Banque, la France, l'Allemagne, les Etats Unis, le Pnud et les autres Agences spécialisés des Nations Unies. Il existe une collaboration étroite entre les différents partenaires dans le cadre de l'échange d'informations sur l'évolution de la situation politique et économique au Togo. En vue de renforcer la coopération avec les partenaires, des groupes thématiques ont été mis en place dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la lutte contre le VIH/SIDA, etc.

#### 4.1 Dialogue avec les bailleurs de fonds bilatéraux

La coopération avec les partenaires bilatéraux s'est peu développée depuis l'installation de la crise politique au début des années 90. La France, à travers le service de la Coopération et d'action culturelle, a repris sa coopération avec le Togo en 1999 et intervient dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la micro et petite entreprise pour un financement total de 6,8 millions d'euros. L'Agence française de développement a également approuvé entre août 2002 et juillet 2003 des dons d'un montant de 11,8 millions d'euros pour le financement du secteur de l'éducation. L'Allemagne a quant à elle réduit sa coopération à une assistance humanitaire notamment dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA pour un coût de 2,4 millions d'euros (PADESS) et un programme de 90 milles euros pour les micro-réalisations. Enfin, les Etats Unies ont fourni une assistance de 10 millions de dollars EU pour la promotion de la démocratie et de la gouvernance.

#### 4.2 Dialogue avec les Institutions de Bretton Woods et autres Institutions multilatérales

4.2.1 *Le Fonds Monétaire International (FMI)*: Le pays ne dispose pas depuis 1998 de programme avec le Fonds mais n'accuse pas d'arriérés avec le FMI avec qui il recherche un staff monitoring program.. Le rapport sur la revue de l'article IV du FMI de l'année 2003 a été discuté par le Conseil du FMI le 28 avril 2004. Des recommandations ont été formulées par le FMI en vue d'améliorer la politique budgétaire, la gestion de la dette extérieure, la gestion des entreprises publiques et des banques. Le FMI a également recommandé au Gouvernement de poursuivre le processus d'adoption du Document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté, de renforcer les réformes axées sur l'amélioration du cadre macro-économique et de proposer un programme d'apurement des arriérés extérieurs vis-à-vis des partenaires au développement. Le FMI prévoit de mener, au cours du premier trimestre de 2005, une mission de revue au titre de l'article IV pour l'année 2004.

4.2.2 *La Banque mondiale*: La dernière stratégie d'assistance (CAS) de la Banque mondiale au Togo date de 1995. Cette stratégie a été mise à jour en 1997 et 2000 et vise à promouvoir une croissance économique durable et réduire la pauvreté. Elle vise également à lutter contre la pandémie du SIDA et comporte un appui pour l'élaboration du DSRP. Cependant, la mise en œuvre de cette stratégie a été constamment perturbée par plusieurs arrêts de la coopération financière du fait de l'accumulation des arriérés depuis 1998 et qui se chiffre en août 2004 à 49 millions de dollars us. Les projets du portefeuille de la Banque mondiale au Togo sont actuellement clôturés. L'IDA a toutefois maintenu sa représentation à Lomé et a continué à prodiguer des conseils au Gouvernement togolais sur les aspects socio-économiques du développement. En collaboration avec les autres partenaires au développement, l'IDA a également appuyé le Gouvernement dans le processus d'élaboration du DSRPI.

4.2.3 En anticipation d'une reprise de la coopération entre le Gouvernement et les partenaires, la Banque mondiale et le PNUD, rejoints par la suite par la Banque, ont été les initiateurs d'un document qui vise à définir des modalités d'engagement des partenaires au développement au Togo. Ce document dénommé «Country Reengagement Note» pourra servir de base pour les consultations formelles des principaux partenaires institutionnels nationaux et internationaux. Il servira également de cadre de référence pour la stratégie d'engagement et d'assistance de la Banque et d'autres bailleurs de fonds. Ce document a été présenté au Gouvernement en juillet 2004. La Banque mondiale a déjà présenté, depuis le 12 octobre 2004, le Document portant «Country Reengagement Note» à son Comité des opérations régionales qui l'a approuvé. Il sera examiné par le Conseil de l'IDA d'ici janvier 2005. L'IDA a retenu de consentir un don de 2,7 millions de dollars US pour lutter contre le VIH/SIDA et réaliser des micro-réalisation orientées vers la réduction de la pauvreté. Le Document portant «Country Reengagement Note» s'appuie sur l'expérience acquise dans le cadre de la mise en place de l'initiative LICUS (Low Income Country Under Stress) de l'IDA.

4.2.4 L'Union européenne: L'Union européenne est le principal partenaire au développement du Togo. Elle a suspendu son assistance budgétaire au pays suite à la gestion non transparente du processus de démocratisation depuis 1993. Dans la perspective d'une reprise de la coopération avec l'ensemble des partenaires au développement, le Gouvernement a recherché de manière active la normalisation de la coopération avec l'Union européenne. Dans ce cadre, le report des élections locales demandé par l'opposition, initialement prévues le 14 décembre 2003, et l'accord du Gouvernement de discuter des modalités d'organisation de ces élections ont contribué à renouer le dialogue avec l'opposition et l'Union européenne. A cet égard, l'Union européenne a confirmé que l'accord du Gouvernement de reporter ces élections constitue un motif pour engager des consultations avec le Togo, conformément à l'article 96 de la Convention de l'Union européenne articulée autour de l'amélioration de la gouvernance.

4.2.5 Ces consultations ont débuté le 14 avril 2004 et se sont poursuivies en juillet 2004 pour apprécier les progrès réalisés par le Gouvernement pour le respect des 22 engagements en matière de gouvernance qui s'articulent essentiellement autour du renforcement de la démocratie, de la promotion des droits de l'homme et des libertés. L'Union européenne a noté les efforts réalisés par le Gouvernement pour respecter ces 22 engagements et le 16/11/2004, l'Union européenne a décidé une reprise partielle de sa coopération avec le Togo à travers le déblocage de certains projets qu'elle finançait et la réalisation d'une étude sur le recensement de la population. Cette reprise partielle s'explique par le fait que le Gouvernement du Togo a respecté un certain nombre d'engagements pris dans le cadre de ces consultations. «L'UE note entre autres : l'accélération des jugements des personnes en détention préventive, la libération d'un certain nombre de prisonniers, l'adoption par l'Assemblée nationale d'un nouveau code de la presse, un meilleur accès de l'opposition aux médias publics, la tenue en août dernier d'une première réunion avec l'opposition traditionnelle en vue d'instaurer un dialogue national transparent». Ces initiatives ont contribué à un renforcement du respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales même si des efforts restent à faire en matière de restauration de la démocratie. Il s'agit notamment d'aboutir à une révision du code électoral acceptable par tous les partis togolais et de fixer une date pour les élections législatives. L'UE estime que c'est une condition préalable pour la programmation des 40 millions d'euros affectés au Togo au titre du 9ème Fonds européen de développement et des 12 millions du Stabex. Les fonds ne seront effectivement débloqués qu'au lendemain du scrutin. Entre temps, les reliquats des FED précédents pourront continuer à financer des projets décentralisés mais servir aussi à la préparation des élections. Le Gouvernement a arrêté en décembre 2004 un calendrier d'organisation des élections législatives conformément à son engagement avec l'Union européenne. Cette mesure est la dernière condition de l'Union européenne pour la programmation des ressources allouées au Togo au titre du 9<sup>ème</sup> FED, elle constitue également un pas significatif vers la pleine normalisation des relations avec l'UE et les autres partenaires au développement.

## **V. STRATEGIE D'INTERVENTION DU GROUPE DE LA BANQUE**

### **5.1 Portefeuille du Groupe de la Banque et sa gestion**

5.1.1. Depuis 1972, année de sa première intervention au Togo, au 31 décembre 2004, le Groupe de la Banque a octroyé des prêts et dons d'un montant de 172,98 millions d'UC pour financer 27 opérations dont 17 projets nationaux, 3 dans l'industrie et banques, 3 Programmes d'ajustement structurel, 1 projet d'appui institutionnel et 3 études. Les montants des prêts nets et dons octroyés s'élèvent respectivement à 17,13 millions d'UC sur le guichet BAD, 4,45 millions d'UC sur le Fonds Spécial du Nigeria, 96,61 millions d'UC sur le FAD et 4,96 millions d'UC sous forme de dons sur le Fonds d'Assistance Technique. Les montants décaissés sur les engagements nets de la Banque au Togo s'élèvent à 113,16 millions d'UC, et représentent un taux global de décaissement du portefeuille de 85,2%. Ce taux relativement élevé traduit surtout le nombre important d'opérations achevées dont les prêts sont entièrement décaissés.

5.1.2. Ces ressources ont bénéficié pour près de 16,9% au développement rural, 24,7% au secteur des transports, 25,2% au secteur social (éducation, santé), 5% à l'industrie et aux banques, 3,2% au secteur des télécommunications et enfin 22,7% ont servi pour le soutien aux programmes de réformes et au renforcement des capacités. Ces ressources ont également servi à financer l'électrification et le secteur de l'eau et l'assainissement pour une proportion globale de 2,3%. En outre, quatre (4) projets multinationaux dont bénéficie le Togo avec le Bénin ont été réalisés dans les secteurs des équipements collectifs, de l'industrie et de l'agriculture, de même que deux études, l'une sur « L'Enseignement supérieur » et l'autre sur la « Maintenance des infrastructures sociales » dans les huit pays de l'UEMOA.

5.1.3. Les opérations en cours d'exécution, avant l'arrêt des décaissements pour le Togo, étaient au nombre de six et présentent à fin décembre 2004 un taux de décaissement de 61%. Ces opérations ont connu, en moyenne, un taux d'exécution physique de plus 50%, parmi celles-ci deux opérations ont été exécutées à près de 80%. Sur ces six opérations, deux ont vu le reliquat de leur solde annulé (un projet d'appui institutionnel et un projet de télécommunication) en 2004, trois projets ont fait l'objet d'un préavis d'annulation dont la date d'expiration du préavis est fixée en fin février 2005, si aucune réaction n'est reçue du Gouvernement, et un projet financé par un don est en cours d'exécution. Sur les opérations ayant fait l'objet d'un préavis d'annulation, la Banque, après un audit opérationnel de ces opérations, a réservé des ressources pour les contrats approuvés et exécutés en totalité ou partiellement avant l'arrêt des décaissements. Le projet financé par un don, à savoir « l'étude Assainissement Eau potable » est l'unique opération de la Banque qui n'est pas éligible à l'annulation. Dans l'ensemble, l'exécution des projets n'a pas été satisfaisante pour les raisons suivantes : retards dans la satisfaction des conditions préalables à la mise en vigueur des prêts, faible connaissance des règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens et services, défaillance de communication entre le Gouvernement et la Banque, retard dans la libération de la contrepartie nationale au financement de projets et non-réalisation systématique des audits.

## **5.2 Actions engagées par la Banque en vue de l'apurement des arriérés**

5.2.1 Depuis l'arrêt des décaissements sur les prêts et l'instruction de nouvelles opérations au Togo en 2001, la Banque a maintenu un contact régulier avec le Gouvernement et a participé à toutes les missions conjointes du FMI au titre de l'Article IV. Lors de ces missions, la Banque a régulièrement rencontré plusieurs partenaires au développement présents à LOME, notamment l'Union européenne, la Banque mondiale, l'ambassade d'Allemagne, l'Agence française de développement, le PNUD, le FMI et l'Ambassade des Etats Unis. A ces différentes occasions, la Banque a mis l'accent sur la nécessité de coordonner les interventions des bailleurs de fonds au Togo notamment dans le cadre des modalités de reprise de la coopération. Depuis l'année 2002, la Banque a transmis plusieurs correspondances aux plus hautes autorités du Gouvernement et a effectué au moins cinq missions de dialogue pour maintenir le dialogue et amener les Autorités nationales à proposer un schéma d'apurement des arriérés. La Banque a également contribué aux côtés de l'IDA et du PNUD à l'élaboration du «Country réengagement Note»

5.2.2 La Banque a effectué plusieurs missions de dialogue au Togo dont la dernière date de mai 2004. Lors de ces missions de dialogue, le Gouvernement a informé la Banque que les autorités togolaises sont conscientes de l'impact d'une reprise graduelle des relations avec l'Union européenne sur le rétablissement global de sa coopération financière avec les partenaires au développement. Le Gouvernement a estimé, qu'au vu des progrès réalisés dans le cadre des négociations avec l'Union européenne, qu'il serait en mesure d'apporter une solution globale au problème des arriérés vis-à-vis de la Banque d'ici la fin du premier trimestre de l'année 2005. La Banque attend incessamment de la part du Gouvernement du Togo un planning d'apurement des arriérés.

### 5.3 Stratégie et instruments de renforcement du dialogue macro-économique et d'apurement des arriérés

5.3.1. La mise en œuvre de la stratégie se fera de manière consensuelle. Cette stratégie est le fruit d'une collaboration entre la Banque, le PNUD et la Banque Mondiale. Elle doit s'étendre aux autres donateurs, notamment l'UE, la France, l'Allemagne, les USA, et les agences spécialisées des Nations Unies. Elle a pour but d'établir une plate-forme commune pour un renforcement de la collaboration entre les partenaires. Cette stratégie est articulée autour des pré-requis suivants :

- une poursuite de l'amélioration de la Gouvernance politique devant se traduire par un accord avec les forces de l'opposition sur un calendrier d'organisation des élections législatives. Cette mesure est effective depuis décembre 2004. Le Conseil des ministres a annoncé que les élections législatives auront lieu avant la fin du premier semestre 2005;
- le déblocage effectif des ressources prévues par l'Union européenne au lendemain des élections législatives qui devront être transparentes ;
- la poursuite de l'amélioration du DSRPI sur lequel les partenaires ont formulé des observations;
- l'établissement d'un schéma d'apurement des arriérés et le paiement des créances dues grâce aux ressources qui seront octroyées par l'Union européenne ;
- et, enfin l'établissement d'un staff monitoring program avec le FMI.

5.3.2. La stratégie retenue vise à (i) mettre en place un cadre propice au changement politique, (ii) préparer un réengagement international, à travers une reprise de l'aide internationale, une stratégie de règlement des arriérés et une mobilisation des ressources de financement externes adéquates et (iii) améliorer l'accès aux services sociaux de base à travers un programme d'urgence approprié de ces services sociaux de base.

**5.3.3 Appui des partenaires au développement :** La poursuite de la mise en œuvre des engagements avec l'Union européenne afin d'instaurer des institutions démocratiques, d'améliorer le respect des droits de l'Homme et des lois, qui sont les véritables causes des tensions politiques et pressions dont fait l'objet le Togo, est déterminante pour l'amélioration de la gouvernance politique et la reprise de la coopération avec l'Union européenne. Dans cette perspective et au vu des progrès qui seront réalisés au plan de la Gouvernance politique, l'ensemble des partenaires poursuivront *la préparation des conditions préalables à la relance économique* pour concevoir un staff monitoring program avec le FMI pour un suivi des performances macroéconomique sur deux trimestres du PRGF (incluant un règlement des arriérés avec l'IDA, le FAD et les autres bailleurs de fonds).

5.3.4 Les partenaires au développement continueront également d'appuyer le programme d'urgence pour la réduction de la pauvreté afin de *préserver l'accès aux services sociaux de base*. Ce programme prévoit une réduction de l'extrême pauvreté et l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base pour les populations pauvres sans distinction de sexes, vivant dans les régions urbaines et rurales (Education, santé, infrastructure, etc.). Il se déroulera à travers la mise en place de petites initiatives locales œuvrant dans le sens de l'amélioration du secteur social. Les travaux préparatoires sont en cours avec l'appui du PNUD et de l'IDA, en collaboration avec les autorités gouvernementales et les autres partenaires. Le PNUD et les partenaires bilatéraux poursuivront leur support analytique et consultatif pour la politique de décentralisation et de développement local.

**5.3.5 Le Groupe de la Banque:** Son intervention s'appuie sur les points clés de la stratégie décrits ci-dessus, et sa stratégie à court terme suppose que le Gouvernement normalise ses relations avec le FAD en apurant l'intégralité des arriérés et en s'acquittant des échéances courantes. Sous cette hypothèse, la Banque engagera l'élaboration d'un Document de stratégie par pays pour le Togo, qui constituera un cadre complet de référence de ses interventions sectorielles et multisectorielles. Afin d'appuyer les conditions préalables à la relance économique, la Banque envisage de contribuer au renforcement des

capacités de gestion macro-économique à travers un appui institutionnel. Cet appui sera mis en œuvre en coordination avec les bailleurs de fonds engagés dans la gestion économique et la réduction de la pauvreté ( le FMI, la Banque, l'IDA, le PNUD, l'UE, et la France). Par ailleurs, la mise en œuvre avec succès du programme de réformes appuyé par les bailleurs de fonds permettra au Togo de bénéficier à terme de l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE.

5.3.6 Dans le cadre de ses autres activités d'assistance, la Banque pourra aider le Gouvernement à mener à bien des activités rentrant dans le cadre de la finalisation du DSRP, se joindre aux autres partenaires pour la revue des dépenses publiques (PER) et l'évaluation de la responsabilité financière (CFAA) prévue au Togo.

## **VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION**

### **6.1 Conclusion**

La dégradation de la situation économique actuelle du Togo est le résultat des tensions politiques persistantes, d'un fonctionnement inadéquat des institutions républicaines, d'un manque de transparence dans la gestion des dépenses publiques, d'un accroissement du niveau de la pauvreté et d'un désengagement notable des principaux partenaires au développement du Togo. Le marasme au plan politique et économique s'est traduit, au plan social, par une baisse constante du revenu par tête d'habitant et une détérioration des indicateurs sociaux. Le phénomène de la pauvreté s'est accentué dans les villes et plus particulièrement en milieu rural. L'élaboration du DSRPI et son adoption prochaine ainsi que la reprise de la croissance économique depuis 2003 visent à engager l'économie du pays sur le chemin d'un redressement économique et financier. Toutefois, afin que cette reprise soit durable, le Togo devra se conformer aux engagements retenus avec la communauté internationale, notamment avec l'Union Européenne pour une amélioration notable de la gouvernance surtout au plan politique. C'est seulement dans le cadre d'une stratégie concertée des partenaires au développement et des Autorités togolaises que la Banque pourra trouver une solution au problème épineux des arriérés, qui permettra de reprendre pleinement sa coopération avec le Togo et de faciliter l'accès du pays à l'initiative PPTE. A cet effet, la Banque poursuivra le dialogue avec le Gouvernement ainsi qu'avec les autres bailleurs de fonds autour de cette question dans la perspective de la conclusion avec le FMI d'une FRPC. Cette reprise permettra à la Banque de fournir également un appui institutionnel à la gestion macro-économique, en particulier dans le domaine de la gestion de la dette.

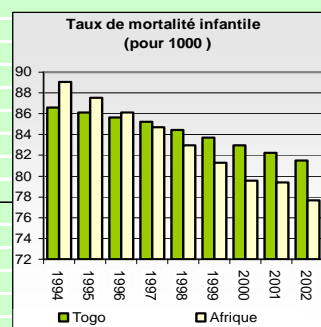
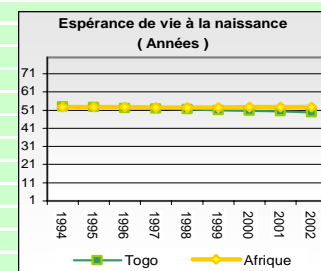
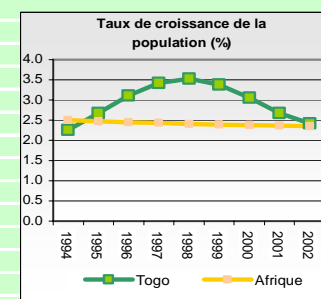
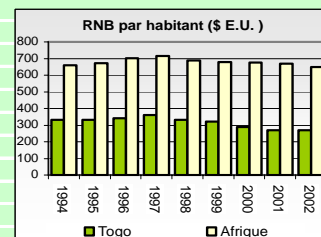
### **6.2 Recommandation**

Les Conseils sont invités à prendre note du présent document.

# Togo

## INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Togo	Afrique	Pays en développement	Pays développés
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )		57	30 061	80 976	54 658
Population totale (millions)	2002	4.8	831.0	5 024.6	1 200.3
Population urbaine (% of Total)	2002	35.0	38.6	43.1	78.0
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2002	84.5	27.6	60.6	22.9
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2002	270	650	1 154	26 214
Participation de la Population Active - Total (%)	2002	42.5	43.1	45.6	54.6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2002	40.1	33.8	39.7	44.9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2001	0.483	0.484	0.655	0.905
Indice de développement humain (rang sur 174 pays)	2001	141	n.a.	n.a.	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	1995	...	46.7	23.0	20.0
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2002	2.4	2.2	1.7	0.6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2002	4.4	3.9	2.9	0.5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2002	44.8	43.2	32.4	18.0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2002	3.2	3.3	5.1	14.3
Taux de dépendance (%)	2002	88.8	86.6	61.1	48.3
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2002	98.1	98.9	103.3	94.7
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2002	23.3	24.0	26.9	25.4
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2002	49.7	50.6	62.0	78.0
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2002	51.1	51.7	66.3	79.3
Taux brut de natalité (pour 1000)	2002	38.5	37.3	24.0	12.0
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2002	14.7	15.3	8.4	10.3
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2002	81.5	81.9	60.9	7.5
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2002	136.0	135.6	79.8	10.2
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	1992	640	641	440	13
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2002	5.3	4.9	2.8	1.7
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	1998	23.5	40.0	59.0	74.0
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	1995	7.9	57.6	78.0	287.0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	1991	32.8	105.8	98.0	782.0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	1998	51.0	38.0	56.0	99.0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2000	54.0	60.3	78.0	100.0
Accès aux services de santé (% de la population)	1992-98	...	61.7	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2000	34.0	60.5	52.0	100.0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	2001	6.0	5.7	1.3	0.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2000	31.1	198.0	144.0	11.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2002	81.0	76.4	82.0	93.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2002	48.0	67.7	73.0	90.0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	1998	25.1	25.9	31.0	...
Apport journalier en calorie par habitant	2001	2 287	2 444	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé par habitant (en % du PIB)	1998	1.3	3.3	1.8	6.3
<b>Indicateurs d'Education</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2000	124.0	89.2	91.0	102.3
Primaire - Filles	2000	110.0	83.7	105.0	102.0
Secondaire - Total	2000	39.0	40.8	88.0	99.5
Secondaire - Filles	2000	24.0	38.2	45.8	100.8
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	1998	12.1	49.9	51.0	82.0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2002	40.3	37.9	26.6	1.2
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2002	25.6	29.2	19.0	0.8
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2002	54.5	46.4	34.2	1.6
Dépenses d'éducation en % du PIB	1998	4.5	3.5	3.9	5.9
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables en % de la superficie totale	2002	40.4	6.2	9.9	11.6
Taux annuel de déforestation (%)	1995	1.4	0.7	0.4	-0.2
Taux annuel de reboisement (%)	1990	12.0	4.0	...	...
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	1998	0.2	1.1	1.9	12.3



Source : Compilé par la Division Statistique à partir des Bases de Données de la BAD; ONUSIDA; Live Database de la Banque Mondiale et la Division Population des Nations Unies

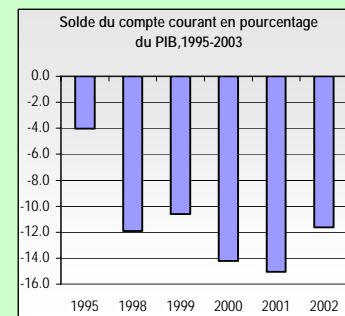
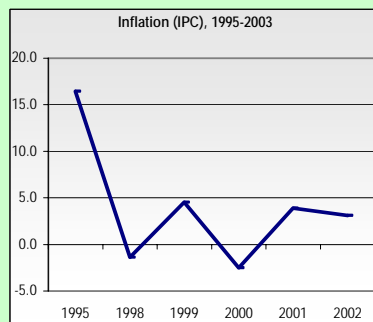
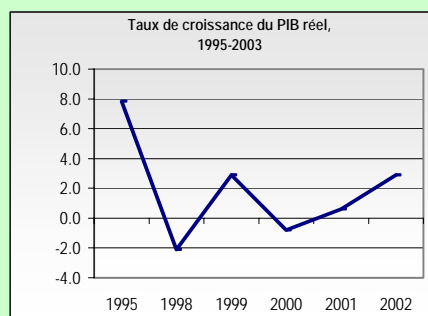
Notes: n.a. Non Applicable

... Donnée Non Disponible

## TOGO

### PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Indicateurs	Unité	1995	1998	1999	2000	2001	2002
<b>Comptes nationaux</b>							
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	1 265	1 393	1 383	1 192	1 234	1 354
RNB par habitant	\$ E.U.	330	330	320	290	270	270
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	1 309.4	1 416.3	1 421.1	1 206.4	1 237.3	1 359.7
PIB aux prix constants de 1995	Million \$ E.U.	1 309.4	1 454.4	1 496.6	1 484.6	1 493.5	1 536.9
Croissance du PIB en termes réels	%	7.8	-2.1	2.9	-0.8	0.6	2.9
Croissance du PIB par habitant en terme	%	5.0	-5.5	-0.5	-3.8	-2.1	0.4
Investissement intérieur brut	% du PIB	16.0	17.3	15.9	18.0	19.2	19.6
Investissement public	% du PIB	3.5	4.3	3.4	3.3	2.5	1.5
Investissement privé	% du PIB	12.5	13.0	12.5	14.7	16.7	18.1
Epargne nationale	% du PIB	12.0	5.4	5.3	4.6	4.9	9.1
<b>Prix et Monnaie</b>							
Inflation (IPC)	%	16.4	-1.4	4.5	-2.5	3.9	3.1
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	499.2	590.0	615.7	712.0	733.0	697.0
Indice du taux de change réel	Base 1995=100	100.0	118.6	121.0	148.4	152.0	142.7
Masse monétaire, variations annuelles (	%	22.3	0.1	8.4	15.2	-2.6	-2.2
Vélocité (PIB / M2)	%	3.3	4.2	4.1	3.5	3.8	4.0
<b>Finances publiques</b>							
Recettes totales et dons	% du PIB	16.1	16.6	16.6	13.9	14.6	13.5
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	19.4	22.7	19.5	19.4	16.7	14.3
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	-3.3	-6.0	-2.9	-5.5	-2.2	-0.7
<b>Secteur extérieur</b>							
Variation en volume des exportations (m	%	19.4	-16.5	18.0	-12.4	2.9	19.7
Variation en volume des importations (m	%	40.3	12.6	-8.4	-6.6	4.4	2.5
Variation des termes de l'échange	%	21.8	39.2	-13.1	-10.4	3.9	-16.8
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	-52.6	-168.9	-150.6	-172.3	-200.5	-221.5
Solde des comptes courants	% du PIB	-4.0	-11.9	-10.6	-14.2	-15.1	-11.6
Réserves internationales	mois d'importations	4.5	2.6	3.0	3.8	2.9	4.2
<b>Dettes et flux financiers</b>							
Service de la dette	% des exportations	5.5	8.4	5.7	28.5	16.0	16.4
Dettes extérieures totales	% du PIB	110.7	93.7	84.8	85.2	102.6	77.2
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	188.4	268.0	-31.4	60.5	43.5	59.5
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	192.3	128.4	71.3	69.8	43.8	51.0
Investissements nets directs en prov. de	Million \$ E.U.	37.7	42.0	69.7	42.0	63.4	74.7



## Indicateurs de convergence macro-économique

## Annexe 3

Indicateurs	Normes UEMOA	Années					
		2001	2002	2003	2004	2005	2006
Déficit budgétaire de base en % du PIB	>= 0	1,2	0,1	1,6	0,1	1,3	1,8
Taux d'inflation moyen annuel	<= 3%	3,9	3,1	-0,9	2,6	2,6	2,6
Taux d'endettement (%)	<= 70%	125,8	113,2	107,7	ND	ND	ND
Arriérés de paiements (milliards)	= 0	33,5	48,9	3,4*	-8,4**	0,0	0,0
Taux de pression fiscale (%)	>= 17%	12,6	11,3	14,1	12,3	12,7	13,0
Investissements financés sur ressources internes en % recettes fiscales	>= 20%	6,5	7,4	8,0	9,5	9,7	9,7
Ratio de masse salariale	<= 35%	45,1	44,7	36,8	38,7	36,8	35,0
Déficit courant extérieur hors dons en % du PIB	<= 5%	14,2	10,2	13,0	8,2	9,0	9,5

**PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES****Annexe 4**

( Changements en pourcentage annuel, sauf indications contraires)				
	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>
Produit intérieur brut	-0.8	-0.2	4.2	2.7
Index des prix à la consommation (moyenne annuelle)	1.9	3.9	3.1	-0.9
Exportations	-3.8	11.2	2	8.3
Importations	14.7	2.6	0.4	1.9
Taux de change effectif réel	-6.1	3.3	3.7	2.2
(En pourcentage du PIB, sauf indications contraires)				
Taux d'investissement brut	17.8	20.4	18.6	18.9
Epargne nationale brute	0.4	3.1	4.3	7.3
Balance courante	-17.5	-17.4	-14.4	-11.9
Finances publiques				
Recettes totales	12.3	14.8	12.3	14.5
Dépenses totales	17.4	15.7	13.1	13.7
Balance globale	-5.1	-0.9	-0.8	0.8
Masse monétaire	11.7	-3.6	-2	11.2
Vitesse de circulation	3.9	3.9	4.2	4.2
Dette extérieure	101.4	103.8	103.3	104.2
PIB nominal	946.2	973.4	1028.8	1068.6

Source : FMI

Tableau 1 Togo: Opérations financières du gouvernement, 1999-2004

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2004
				Est.	Proj.	Budget	Proj.
	(En milliards de franc CFA)						
Recettes totales et dons	145.0	121.4	132.1	128.4	163.0	170.3	173.5
Recettes totales	130.5	117.1	127.5	124.9	157.0	146.7	165.7
Recettes fiscales	115.5	105.7	108.2	115.6	141.5	135.6	149.1
Entreprises publiques	8.1	1.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres impôts directs	25.4	26.5	24.6	29.2	42.0	32.6	38.0
Droits sur importation	52.8	49.4	56.2	59.2	63.3	66.1	73.1
Autres impôts indirects	29.2	27.9	27.4	27.2	36.2	36.9	38.0
Recettes non fiscales	15.0	11.4	19.3	9.3	15.5	11.1	16.6
Dons	14.5	4.3	4.6	3.5	6.0	23.6	7.8
Dépenses totales et Prêts nets	172.0	175.1	167.0	135.1	165.6	188.8	161.3
Dépenses courantes	141.9	150.1	143.5	120.7	153.4	141.6	142.4
Dépenses primaires	119.7	130.5	125.5	103.0	136.6	123.7	123.7
Traitement des salaires	58.8	56.1	55.2	51.6	52.0	52.5	52.5
Autres biens et services	30.7	29.3	37.1	32.3	44.7	48.3	48.3
Subventions et transferts	22.2	16.2	11.1	11.9	16.3	17.3	17.3
Autres	6.5	18.2	6.9	6.7	5.0	5.6	5.6
Dépenses non identifiées	1.5	10.7	15.2	0.5	18.6	0.0	0.0
Intérêts sur la dette	22.2	19.6	17.9	17.7	16.7	17.8	18.6
Intérieure	4.8	2.2	1.5	3.6	3.9	4.7	4.7
Extérieure	17.4	17.4	16.4	14.1	12.8	13.1	13.9
Dépenses d'investissement	29.8	28.3	22.7	14.4	12.2	47.2	18.9
Sur budget national	2.9	3.2	2.7	3.0	2.4	3.4	3.7
Sur financement extérieur	26.9	25.1	20.0	11.4	9.8	43.8	15.2
Prêts nets	0.3	-3.3	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0
Balance courante 1/	-11.3	-33.0	-16.0	4.1	3.5	5.1	23.3
Solde primaire 2/	7.7	-13.3	-1.6	18.9	17.9	19.4	38.2
Solde global, base ordonnancements							
Incluant les dons	-26.9	-53.7	-35.0	-6.7	-2.6	-18.6	12.2
Excluant les dons	-41.4	-58.0	-39.0	-10.2	-8.6	-42.2	4.4
Arriérés sur intérêts de la dettes	42.4	33.8	29.6	21.7	3.4	-8.3	-6.0
Arriérés intérieurs	39.8	21.7	18.5	7.3	-10.7	-8.3	-6.0
Arriérés extérieurs	2.6	12.1	11.1	14.4	14.1	0.0	0.0
Solde global, base caisse	15.4	-19.8	-5.4	15.0	0.8	-26.9	6.2
Financement	-15.4	18.6	70.2	51.7	-0.8	-22.5	-43.2
Financements intérieurs	-22.8	3.3	1.7	-15.2	-5.3	-8.7	-13.1
Financements bancaires	-22.9	-8.5	1.7	-15.2	-5.3	-11.9	-13.1
FMI	-5.2	-7.3	-6.1	-5.5	-8.0	-7.7	-8.9
Banque centrale	-3.2	-5.4	10.3	-5.7	7.9	-2.0	-2.0
Banque commerciales	-14.5	4.2	-2.5	-4.0	-5.2	-2.2	-2.2
Financements non bancaires	0.1	11.8	0.0	0.0	0.0	3.2	0.0
Avance des EP à l'Etat	18.7	11.8	0.0	0.0	0.0	3.2	0.0
Autres	-18.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financements extérieurs	7.4	15.3	68.5	66.9	4.5	-13.8	-30.1
Prêts	14.4	21.1	15.4	7.9	4.8	20.2	7.5
Projets	14.4	20.8	15.4	7.9	4.8	20.2	7.5
Programme	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortissement de la dette	-24.7	-31.8	32.4	33.3	-34.0	-34.0	-37.6
Rééchelonnements obtenus	0.0	0.0	1.7	0.0	2.6	0.0	0.0
Annulation de la dette	0.0	0.0	9.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Arriérés sur le principal de la dette	17.7	26.0	9.7	25.7	31.1	0.0	0.0
Gap de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	49.4	37.1

Source: Autorités togolaises et estimations du FMI

1/ Recettes fiscales moins dépenses courantes

2/ Recette totale exclus dons moins dépenses exclus intérêts sur dette externe et investissement d'Etat par l'extérieur.

Tableau 2 Togo: Balance des paiements, 1999-2004

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
				Est.	Proj.	
	(en milliards de francs CFA)					
Balance commerciale	-60.0	-126.7	-120.3	-123.1	-127.0	-112.3
Exportations totales	241.2	232.0	258.0	288.0	341.0	362.5
Exportations domestiques	193.0	185.6	206.4	210.5	231.8	285.0
Coton	50.6	30.1	45.9	47.0	45.5	59.9
Café	15.7	7.6	4.6	2.5	2.4	3.2
Cacao	4.9	3.3	4.4	4.9	12.3	12.6
Phosphates	40.1	34.4	33.0	29.7	40.5	61.0
Ciment	4.7	20.9	42.6	45.0	51.3	59.3
Autres	77.0	89.3	75.9	81.4	79.8	89.0
Ré-exportations	48.2	46.4	51.6	77.5	109.2	77.5
Importations totales	-301.2	-358.7	-378.3	-411.1	-468.0	-474.8
Balance des services et des revenus	-61.9	-53.6	-64.1	-51.7	-44.6	-42.6
dont intérêt sur la dette extérieure	-16.6	-15.8	-16.4	-14.1	-12.8	-13.9
Balance des transferts	29.4	44.1	56.6	63.4	67.8	74.5
Privés	12.7	20.5	41.7	50.8	55.8	61.0
Publics	16.7	23.6	14.9	12.6	12.0	13.5
Balance courante (incluant les dons officiels)	-92.5	-136.2	-127.8	-111.4	-103.8	-80.4
Balance courante (excluant les dons officiels)	-109.5	-159.8	-142.7	-124.0	-115.9	-93.9
Compte de capital	13.9	8.5	16.1	9.0	10.6	13.7
Transferts privés	1.4	4.2	2.2	5.5	5.6	5.9
Dons projets officiels	12.5	4.3	4.6	3.5	5.0	7.8
Annulation de dette	0.0	0.0	9.3	0.0	0.0	0.0
Compte de financement	79.2	112.2	90.7	76.5	50.4	37.8
Capitaux publics à moyen et long terme	-10.3	-4.3	-17.3	-23.9	-29.2	-30.2
Décaissements	14.4	21.1	15.4	7.9	4.8	7.4
Prêt projets	14.4	20.8	15.4	7.9	4.8	7.4
Prêt non-projets	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortissement de la dette extérieure	-24.7	-25.4	-32.7	-31.8	-34.0	-37.6
Emprunt des entreprises publiques	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Capitaux privés à moyen et long terme	41.7	43.9	51.9	33.9	31.3	38.5
Investissements de portefeuille	4.8	5.5	8.9	12.7	9.3	10.5
Engagements à moyen et long terme des banques	0.6	-0.4	-0.4	-1.0	0.0	0.0
Avoirs extérieurs nets à court terme des banques	-0.9	13.9	6.7	0.0	5.4	0.0
Capitaux à court terme	23.7	46.7	15.2	22.7	17.4	19.0
Erreurs et omissions	19.6	6.9	25.7	32.1	16.2	0.0
Balance globale	0.6	-15.5	-21.0	-25.9	-42.8	-28.9
Financement	-0.5	15.4	20.9	25.9	42.9	-8.3
variation nette des avoirs extérieurs officiels	-20.8	-17.6	-1.6	-14.2	-4.9	-8.3
dont utilisation nette de ressources du FMI	-6.6	-6.6	-6.1	-5.5	-8.0	-8.9
Variation des arriérés extérieurs	20.3	33.0	20.8	40.1	45.2	0.0
Principal	17.7	20.9	9.7	25.7	31.1	0.0
Intérêts	2.6	12.1	11.1	14.4	14.1	0.0
Rééchelonnement de la dette	0.0	0.0	1.7	0.0	2.6	0.0
Besoin de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	-37.2

Source: Autorités togolaises et estimations du FMI

Tableau 3. Togo: Situation monétaire intégrée, 1999-2004

	1999	2000	2001	2002	2003	2003	2004
	( Milliards de francs CFA)						
<b>Banque Centrale</b>							
Avoirs extérieurs nets	27.1	44.7	46.3	60.05	62.1	65.4	73.7
Avoirs extérieurs	79.7	99.3	93.9	107.9	119.7	123	122
Engagements extérieurs	52.6	54.6	47.6	47.4	57.6	57.6	48.7
Avoirs intérieurs nets	63.6	65.1	55	40.9	37.5	54	43.1
Crédit net au gouvernement	64.4	63.6	57.5	46.3	29.8	46.2	35.3
Crédit	67.8	66.9	65.9	54.7	47.9	44.7	33.8
Avances au trésor	18.5	22.6	28.1	22.8	21.3	20.8	18.8
Crédit du FMI	47.3	41.9	35.8	30.3	25	22.4	13.5
Obligations sur dette consolidée et autres	2	2.4	2	1.6	1.6	1.6	1.6
Dépôts et encaisse du gouvernement	3.4	3.3	8.5	8.4	18.1	-1.5	-1.5
Refinancement des banques	5	2.6	1.8	0	0	0	0
Créances sur les autres institutions financières	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Autres postes nets (actif+)	-6.1	-1.4	-4.6	-5.8	7.4	7.4	7.4
Base monétaire	90.6	109.7	101.3	101.4	99.6	119.4	117
Monnaie en circulation	79.8	96.1	85.8	63.2	61	61	61
Réserves des banques de dépôt	8.5	12.4	15	37.6	38.1	57.9	55.2
Dépôts	4.1	5.6	7.1	29.4	28.6	48.4	45.7
Réserves obligatoires	0	0	0	0	0	0	0
Réserves excédentaires	4.1	5.6	7.1	29.4	28.6	48.4	45.7
Encaisses	4.4	6.7	7.9	8.1	9.5	9.5	9.5
Autres dépôts	2.4	1.3	0.5	0.6	0.5	0.5	0.5
<b>Banques Commerciales</b>							
Avoirs extérieurs nets	-0.9	13	19.7	19.7	25.1	25.1	25.1
Avoirs extérieurs	39.2	57.4	64.9	64.8	75.9	75.9	75.9
Engagements extérieurs	40.1	44.4	45.2	45.2	50.8	50.8	50.8
Réserves des banques	8.5	12.4	15	37.6	38.1	57.9	55.2
Refinancement de la BCEAO	5	2.6	1.8	0	0	0	0
Crédit intérieur net	143.4	134.6	126.6	119.7	149	146.6	159
Crédit intérieur	156	150.9	138.4	124.6	152.2	149.7	163
Crédit net à l'Etat	9.4	3.3	1	-3	-3.8	-8.3	-10.5
Créances	15.6	12.2	9.2	7.9	5.2	5	2.8
Dépôts	6.1	8.9	8.2	10.9	9	13.3	13.3
Créances sur les autres institutions financières	0	0	0	0	0	0	0
Créances sur le secteur privé	146.6	147.6	137.3	127.7	156	158	173
Autres postes nets (actif+)	-12.5	-16.3	-11.8	-4.9	-3.2	-3.2	-3.2
Dépôts bancaires	146	157.4	159.4	176.9	212.2	229.5	240
Dépôts du secteur privé	130	147.8	151.2	168.5	202.8	218.6	228
Autres dépôts ( CNSS & CRT)	16	9.7	8.2	8.4	9.4	10.9	11.4
Situation monétaire intégrée							
Avoirs extérieurs nets	26.1	57.7	66	80.2	87.2	90.5	98.8
Avoirs intérieurs nets	202	197.2	179.8	160.6	186.6	200.6	203
Crédit intérieur	220.7	214.8	196.2	171.2	182.3	196.3	198
Crédit net à l'Etat	73.8	66.9	58.5	43.3	26	38	24.9
Crédit au secteur privé	146.9	147.9	137.6	128	156.3	158.3	173
Autres postes nets (actif+)	-18.7	-17.7	-16.4	-10.7	4.3	4.3	4.3
Masse monétaire (M2)	228.1	254.8	245.7	240.7	273.7	291.1	301
Monnaie en circulation	79.8	96.1	85.8	63.2	61	61	61
Dépôts	148.3	158.8	159.9	177.5	212.7	230.1	240
Dépôts a vue	65.5	76.9	74.3	82	105	113.6	119
dont dépôts CCP	1.5	1.4	1.3	1.3	1.4	1.4	1.4
Dépôts a terme	82.9	81.9	85.6	95.5	107.7	116.5	122

Source: Banque centrale de l'Afrique de l'ouest et estimations du FMI.

ETAT DU PORTFEUILLE : ACTIONS ENTREPRISES POUR L'ANNULATION DES PROJETS ELIGIBLES

Annexe 8

Long name	Loan Number	Date d'approb.	Date de signature	Date limite	Date de mise en vigueur	Dernier décaissement	Engagements bruts	Montant annulé	Montant non décaissé	Montant décaissé	Engagements nets	Taux de décais	Egibilité à l'annulation
PROJET DE TELECOMMUNICATIONS	2100150000977	01/16/1990	04/20/1990	12/31/1992	05/03/1991	07/06/1994	5,526,312.00	935,669.37	0.00	4,590,642.63	4,590,642.63	100%	Annulé 26/10/2004
APPUI INSTITUTIONNEL AU MINIPLAN.	2100155000344	12/17/1990	02/10/1991	10/31/2004	12/30/1991	10/18/2004	2,763,156.00	52,424.23	0.00	2,710,731.77	2,710,731.77	100%	Annulé le 6/12/2004
P.T.R/REHABILITATION DE LA ROUTE LOME-NOTSE	2100150000975	05/05/1999	05/10/1999	12/31/2001	12/15/2000	09/06/2001	12,180,000.00	0.00	5,382,925.47	6,797,074.53	12,180,000.00	56%	Préavis d'annulation transmis au pays le 09/12/04
EDUCATION II	2100150000971	12/16/1991	05/13/1992	12/31/2002	12/31/2002	10/16/2001	11,052,624.00	0.00	3,982,554.94	7,070,069.06	11,052,624.00	64%	Préavis d'annulation transmis au pays le 02/12/04
RENFORCEMENT PHARMACIE CENTRALE	2100150000976	11/27/1991	05/13/1992	12/31/1998	09/14/1993	02/10/1999	13,815,780.00	0.00	8,076,485.43	5,739,294.57	13,815,780.00	42%	Préavis d'annulation transmis au pays le 02/12/04
<b>TOTAL</b>							<b>45,337,872.00</b>	<b>988,093.60</b>	<b>17,441,965.84</b>	<b>26,907,812.56</b>	<b>44,349,778.40</b>	<b>61%</b>	

